

Numéro 2 Mars - août 2016

Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter



Sébastien Humbert, Président de l'APAHF.

Le mot du Président

Chers Administrateurs, chers Délégués,
Chers adhérents,
Chers amis,

Notre premier numéro de « L'APAHF EN ACTION » fut un vrai succès. Vos très nombreux témoignages de satisfaction ont été droits au cœur du Comité de rédaction. Ils nous encouragent à poursuivre nos efforts et à répondre au mieux à vos attentes.

Ce second numéro coïncide avec le premier anniversaire de mon élection à la présidence de l'APAHF. L'occasion pour moi de faire un premier bilan de cette année riche en réalisations. Malgré une baisse considérable et inédite de nos financements, l'APAHF demeure plus que jamais active et présente lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts des personnes handicapées et de leur famille.

Les engagements que j'ai pris l'an passé envers notre Conseil d'Administration et envers notre belle association ont été tenus ou en voie de l'être : rénover nos outils de communication (journal, brochure unique, site Internet...), consolider les fondements de notre action en évitant la dispersion, préserver les valeurs universelles de l'APAHF tout en accentuant sa promotion et sa visibilité au sein de notre sphère d'intervention. Je tenais en outre (et tiens encore) à ce que notre projet associatif soit élaboré sereinement, dans un esprit de concertation mais avec la volonté déterminée d'avancer.

Autant de chantiers d'envergure, passionnants mais de longue haleine dont la mise en œuvre s'effectue dans un contexte budgétaire compliqué. La pérennisation et la diversification de nos moyens financiers ainsi que la poursuite d'économies drastiques ont également été au cœur de mes préoccupations et de celles de nos Administrateurs.

Sur ce dernier point, j'en appellerai une fois encore à la générosité de vos cotisations et dons. Je sais également pouvoir compter sur votre participation à notre traditionnelle tombola.

L'APAHF vit et agit pour vous et avec vous. Sans votre soutien, plus rien n'est possible !

Bonne lecture à toutes et tous !

Vite dit ...

Le 18 mars 2016 et à l'initiative de sa Présidente, l'Association des Personnes en situation de Handicap au Travail ou en retraite de la Poste et d'Orange (l'ATHA) a fort aimablement convié Sébastien HUMBERT à participer à son Assemblée Générale annuelle. Une manifestation enrichissante et conviviale qui a offert l'opportunité d'un échange de bonnes pratiques. Avec nos chaleureux remerciements à l'ATHA pour cette invitation prélude, nous l'espérons, à d'autres fructueux contacts.

Merçi également au CDTHED (Comité pour le Droit au Travail des Handicapés et l'Égalité des Droits), association grenobloise très active dans le domaine du handicap pour avoir invité Sébastien HUMBERT à une réunion de son Bureau le 23 avril dernier.

Combat



Comité d'Organisations et de Militants de Base pour l'Accessibilité Totale (COMBAT).

Ce Comité appelle toutes les personnes qui se sentent concernées par les difficultés liées au manque d'accessibilité de notre environnement (cadre bâti, transports...), handicapées ou non, en restriction d'autonomie ou non, âgées ou non, à un véritable sursaut collectif.

L'accessibilité nous concerne tous. Elle est l'un des fondements d'une intégration réussie.

Après de considérables avancées en matière d'accessibilité permises par la loi du 11 février 2005, l'ordonnance du 26 septembre 2014 semble en remettre certaines en cause. Ainsi, une partie des nouvelles dispositions qui en découlent mettent en œuvre différentes dérogations et modalités conduisant notamment à geler dans le cadre bâti existant (ou à créer dans le cadre bâti neuf) de multiples situations d'inaccessibilité.

Beaucoup de chemin a certes été parcouru en la matière depuis la loi du 30 juin 1975. La démarche entreprise par ce Comité n'est en rien belliqueuse. Elle vise au contraire à la mobilisation active du secteur associatif pour la poursuite d'une concertation avec les pouvoirs publics, éclairée par la longue et solide expérience de celles et ceux qui sont concernés au premier chef.

En sa qualité de membre actif du Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH), l'APAHF soutient cette démarche volontaire et citoyenne.

Les AG et ADA des mutuelles



Depuis très longtemps, les mutuelles financières se tiennent aux côtés de l'APAHF afin de soutenir son action et d'agir avec elle en faveur des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Avec les organisations syndicales et les acteurs sociaux et médico-sociaux du Ministère, les mutuelles sont parmi les incontournables partenaires de l'APAHF. Elles partagent avec notre belle association des valeurs de solidarité qui font la force du modèle social français.

Durant le second trimestre 2016, les traditionnelles Assemblées départementales MGEFI / MASFIP se sont ainsi tenues sur l'ensemble du territoire. A cette occasion, nombreux furent les Administrateurs et Délégués départementaux de l'APAHF invités à promouvoir l'action de l'association grâce à la tenue d'un stand.

Le 30 juin dernier à Caen, le Président de l'association et Christophe TOUREAU ont par ailleurs représenté l'APAHF à l'Assemblée Générale de la MGEFI. Sébastien HUMBERT a également été convié à prendre la parole à la tribune. Outre une habituelle et brève présentation de l'APAHF, il a profité de l'occasion pour insister sur l'utilité de notre action en partenariat actif avec les mutuelles. Il a enfin souligné l'importance d'être soutenu par des personnes qui, en situation de handicap ou non, croient en des valeurs universelles défendues tant par le système mutualiste que par l'APAHF.

Que toutes celles et tous ceux qui ont été acteurs de la réussite de ces si belles journées en soient ici remerciés.

Une ville accessible à tous



A Lyon lors du colloque sur la ville accessible et durable

Le 12 mai 2016, Sébastien HUMBERT a été invité à une journée d'échanges nationale relative à la « ville accessible à tous et écoquartiers » à l'École Nationale Supérieure de Lyon.

Cette journée passionnante était placée sous l'égide du Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)

Ce colloque est la preuve que les architectes du développement urbain ont enfin compris que l'éco-durabilité et l'accessibilité sont deux notions parfaitement conciliables. Loin de s'opposer, elles peuvent au contraire être très complémentaires.

Espérons que les écoquartiers accessibles de Lyon, Grenoble ou Nantes ne demeureront pas des expériences isolées... .

Le Cross de Bercy

Le 2 juin 2016 à Vincennes s'est déroulé le traditionnel Cross de Bercy. Malgré un froid particulièrement vif et inhabituel ce jour-là, cette grande manifestation sportive a eu lieu dans une atmosphère des plus joyeuses. Félicitations aux organisateurs !

Un grand merci à Mélissa MANCO (adhérente du 94) pour avoir généreusement accepté de courir sous les couleurs de l'APAHF et à Christelle LOUISON (Déléguée du 94) pour avoir été aux côtés de Sébastien HUMBERT à l'occasion de la remise des prix.



Le départ de la course.



Mélissa Manço après la course, aux côtés de Christelle Louison et Sébastien Humbert.

Assemblée Générale du 7 juin 2016 :

Projet Associatif 2016

-15 175 € de déficit sur l'exercice 2015.

Situation inédite qui trouve sa source principale dans la baisse très sensible de la subvention allouée par notre Ministère à l'APAHF.

Ce paramètre nouveau s'inscrit désormais dans la durée. Il est l'illustration à notre petit niveau, du contexte budgétaire de réduction des dépenses.

Notre projet associatif doit donc tenir compte, plus que jamais auparavant, de cette nouvelle donne. Il convient de faire cet effort, certes en 2016 mais également dans les années à venir.

Sans jamais perdre de vue et en préservant toute la diversité et l'ouverture aux autres qui font la force et la richesse de notre association, il apparaît tout d'abord nécessaire de poursuivre notre restructuration interne.

- Poursuivre la recherche d'économies possibles au niveau de chaque poste budgétaire (ex : dématérialisation)
- Rechercher de nouvelles sources de financement en dehors du Ministère et des partenaires institutionnels (ex : partenariats avec des entreprises hindi-sensibilisées)
- Garantir notre fonctionnement (vie institutionnelle de l'APAHF) et nos actions prioritaires (Journée d'étude...)
- Simplifier autant que possible nos procédures en sauvegardant l'indispensable convivialité et la nécessaire souplesse de fonctionnement de notre association
- Mieux accompagner et responsabiliser celles et ceux qui parmi nos adhérents souhaitent s'investir davantage au sein de l'association
- Décomplexer la recherche de nouveaux adhérents en faisant de cette quête, non un aboutissement mais bien un instrument de force et de cohérence vis-à-vis de nos partenaires

Une association aux fondements ainsi renforcés est une association nécessairement plus confiante en l'avenir et certaine de sa pérennité.

L'APAHF doit parachever cette transformation interne pour demeurer une association résolument ouverte vers l'extérieur.

- Continuer à offrir à toutes les personnes qui nous sollicitent et à nos adhérents, un service et une écoute de qualité tout en communiquant davantage avec eux. L'APAHF EN ACTION, notre bulletin d'information ou notre brochure unique de promotion n'en sont que des illustrations. 2016 sera en outre l'année de la rénovation du site Internet de l'APAHF et de nos supports de communication.
- Poursuivre et renforcer nos partenariats avec les acteurs institutionnels de notre Ministère au travers d'actions marronniers (AG et ADA des Mutuelles en local, Cross de Bercy, Challenge Norm Handi sans frontières, Tombola...) ainsi qu'avec l'extérieur (GFPH, ONISEP, Forum Européen...)
- Poursuivre notre action de sensibilisation, notamment dans les écoles

Un tel projet associatif apparaît comme pragmatique et ambitieux. Il doit résolument s'inscrire dans une logique pluriannuelle et n'est réalisable qu'avec l'investissement de chacun, le soutien et la générosité de toutes et tous. Nous comptons cette année encore sur vous !

Renouvellement d'un tiers du Conseil d'Administration

A l'issue de l'Assemblée Générale s'est déroulé un bref Conseil d'Administration permettant d'entériner le renouvellement d'un tiers des membres de celui-ci après leur élection en Assemblée Générale. Ont ainsi été élus ou reconduits : Thierry Boniface, Dominique Choppin, Emile Doualla, René Lathuile, Claude Rohard, Didier Satar, Christophe Toureau et Frédéric Zannini. Félicitations et bienvenue à eux !

Le Conseil d'Administration de l'APAHF qui peut compter jusqu'à 21 membres est donc désormais au complet.

Danièle Vansteenberghé n'a certes pas été reconduite comme Administratrice. Il a néanmoins été unanimement décidé de lui attribuer le titre de membre d'honneur de l'APAHF au regard des très nombreux services que cette infatigable militante a rendu à l'association depuis près de 30 ans.

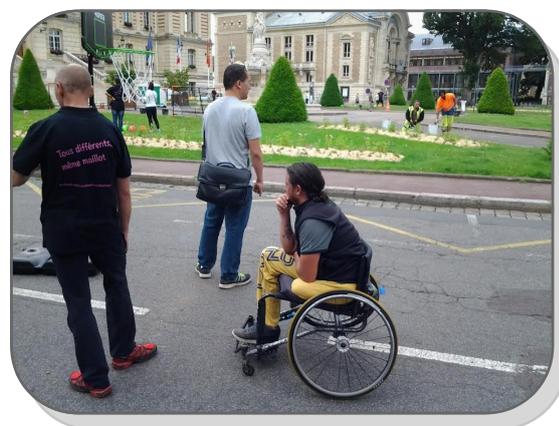
Challenge NORM HANDI 2016

Dans le cadre de l'opération « Tous prêts » de l'Euro 2016, et du Grand départ du Tour de France 2016 au Mont Saint-Michel, la Commission Départementale « Sport&Handicap » de l'Eure (CDSH27) en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure, la DRDJSCS, la DSDEN, le Conseil départemental de l'Eure, la MDPH, l'UNSS, l'USEP, l'APF, les comités départementaux handisport et sport adapté, la CPAM, la MAFIP et l'APAHF, a décidé de créer une animation d'envergure à l'intention du public en situation de handicap.

Ainsi, du 23 au 30 juin 2016, une équipe de 14 sportifs dont 7 en situation de handicap a traversé à vélo les 5 départements de la grande Normandie réunie en ralliant Evreux au Mont Saint-Michel. L'objectif principal de cette action est de faire évoluer les représentations du grand public sur le handicap en communiquant positivement par des défis sportifs réalisés par des personnes en situation de handicap.

Sébastien HUMBERT, empêché à cette occasion, a délégué la représentation de l'APAHF (partie prenante au financement de ce magnifique challenge) à MM. Christophe TOUREAU et Jean-Pierre CHEYMOL (Délégué du 61). Un grand merci à eux deux !

Quelques photos... :



Signature de la Convention de partenariat avec EASY MOUV



Eric Varet et Sébastien Humbert lors de la signature d'une convention de partenariat

Le 22 juillet dernier, Eric VARET et Sébastien HUMBERT ont signé la première Convention de sponsoring liant l'APAHF à une entreprise handi-sensibilisée. EASY MOUV' est une agence de voyages grenobloise permettant aux personnes en situation de handicap d'accéder elles aussi au départ en congés. Elle compte désormais parmi nos soutiens financiers.

Pour que votre handicap prenne aussi des vacances, n'hésitez pas à la contacter (04-76-86-54-74).

Agenda 2016 Pensez-y !

Mardi 11 octobre 2016
de 9h à 17h30

Au Centre d'Activités Sportives et Culturelles à Bercy

Journée d'étude de l'APAHF
« Perception et représentations du Handicap dans les Médias »

Pour d'évidentes raisons d'organisation et de sécurité, merci de penser à vous inscrire auprès de l'association si vous souhaitez participer, avant le 5 octobre 2016 (01-53-44-20-19 ou isabelle.joffre@finances.gouv.fr)

Venez nombreux prendre part à ce temps fort de la vie de l'APAHF !

Les partenaires de l'APAHF



Le Comité de rédaction

Siège de l'APAHF
Bâtiment ATRIUM
5 place des Vins de France
75012 PARIS

Sébastien Humbert avec l'aide des membres du Bureau de l'APAHF.
Toutes les photographies sont libres de droits.
Avec le précieux et amical concours de M. Jean-Max LOUISON.

Demande d'adhésion à l'APAHF-Finances

Vos coordonnées personnelles Renseignements obligatoires

Madame Monsieur Madame & Monsieur

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mobile :
Email :

Vous n'êtes pas fonctionnaire

Situation administrative

- Vous êtes fonctionnaire d'un des Ministères Financiers (précisez l'administration) :
- Votre conjoint est fonctionnaire d'un des Ministères Financiers (précisez l'administration) :
- Vous êtes fonctionnaire d'un autre Ministère (précisez l'administration) :

Vos coordonnées professionnelles :

Madame Monsieur Madame & Monsieur

Nom :
Prénom :
Adresse :

Téléphone :
Mobile :
Email :

Cotisation de : 30 € (n'oubliez pas de joindre votre chèque à l'ordre de l'APAHF-Finances).

Un reçu fiscal vous sera envoyé afin de bénéficier d'un crédit d'impôt

Le montant d'un don complémentaire est laissé à votre discrétion.